Voulez-vous que je vous informe du meilleur des témoins ? C'est celui qui apporte son témoignage avant qu'on l'interroge !

Zayd ibn Khâlid Al-Juhanî (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Voulez-vous que je vous informe du meilleur des témoins ? C'est celui qui apporte son témoignage avant qu'on l'interroge ! »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Ce hadith indique le mérite de celui qui fournit un témoignage avant qu'on le lui demande. C'est une preuve de sa vertu et de son empressement à s'acquitter du témoignage en vue de préserver les droits. Ce hadith laisse supposer que lorsque l'ayant droit ne connaît pas ce témoignage ou l'a oublié, il est légiféré que le témoin s'empresse de fournir son témoignage même si on ne le lui demande pas. C'est la meilleure manière de réunir [le sens de] ce hadith avec celui de ceux dans lesquels se trouve le blâme de quiconque fournit un témoignage avant qu'on lui demande de témoigner.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64691

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee